

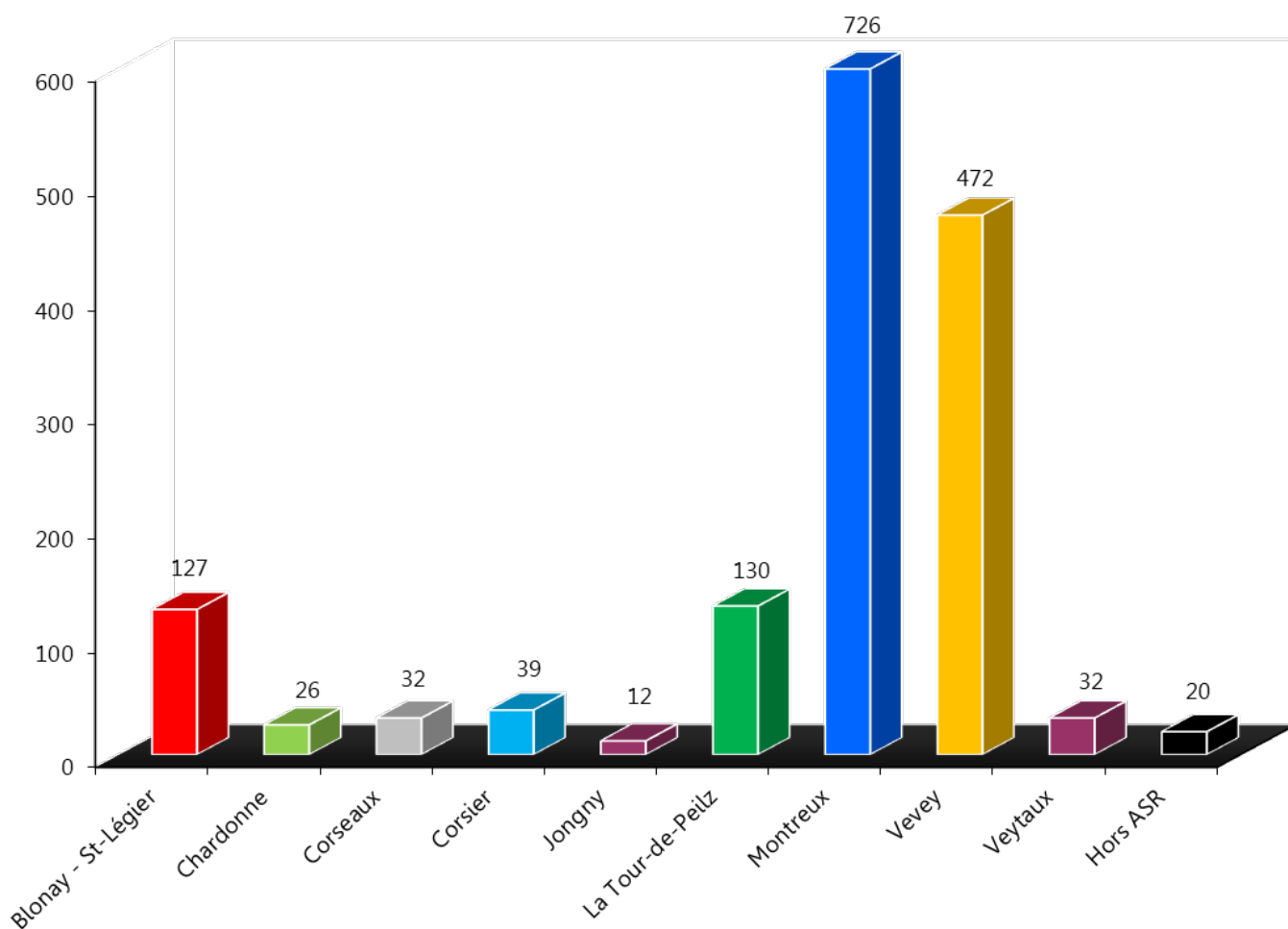
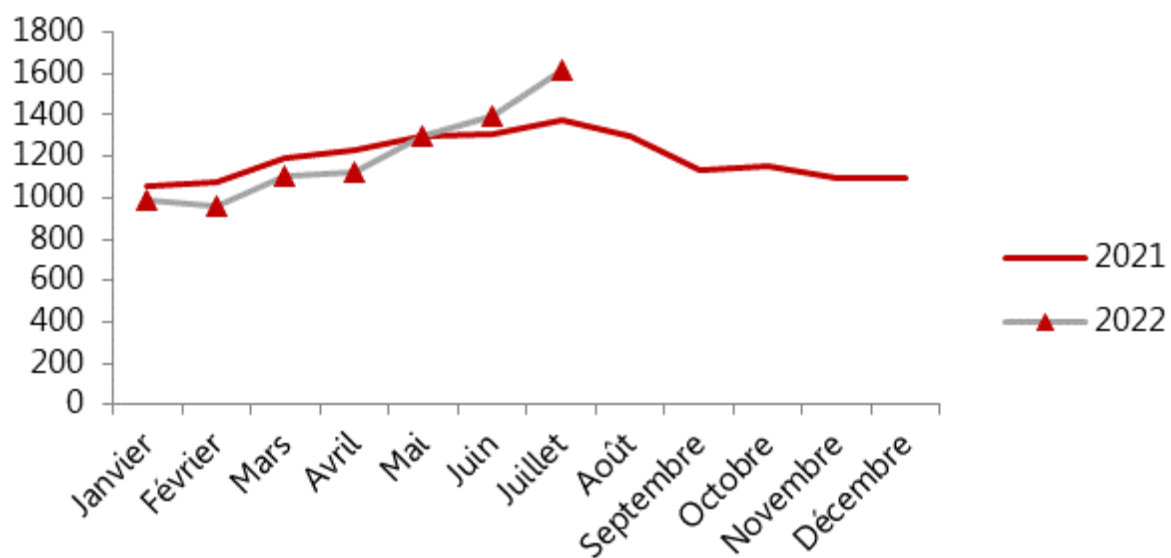


Bulletin d'information

Juillet 2022



Total des interventions 1'616

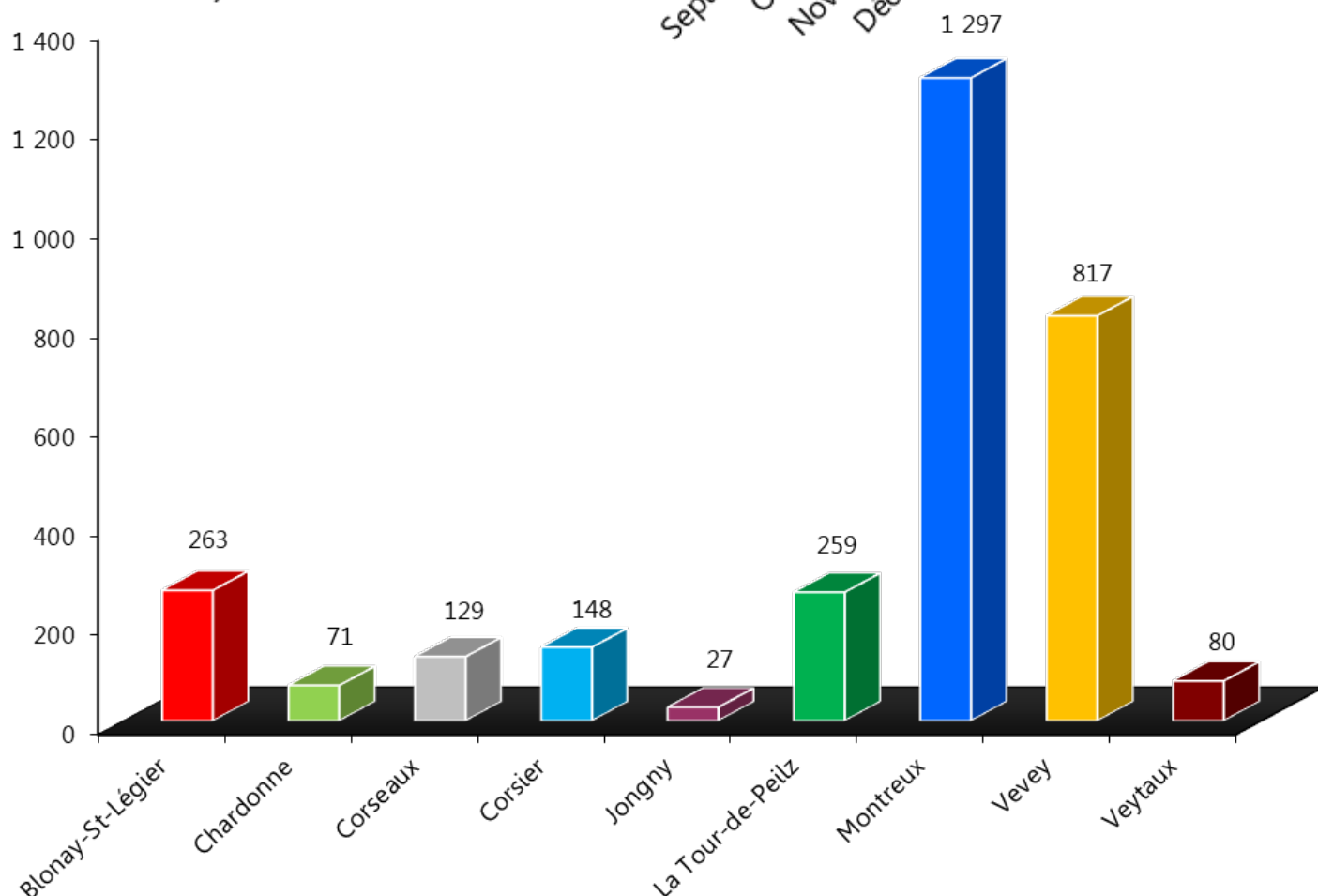
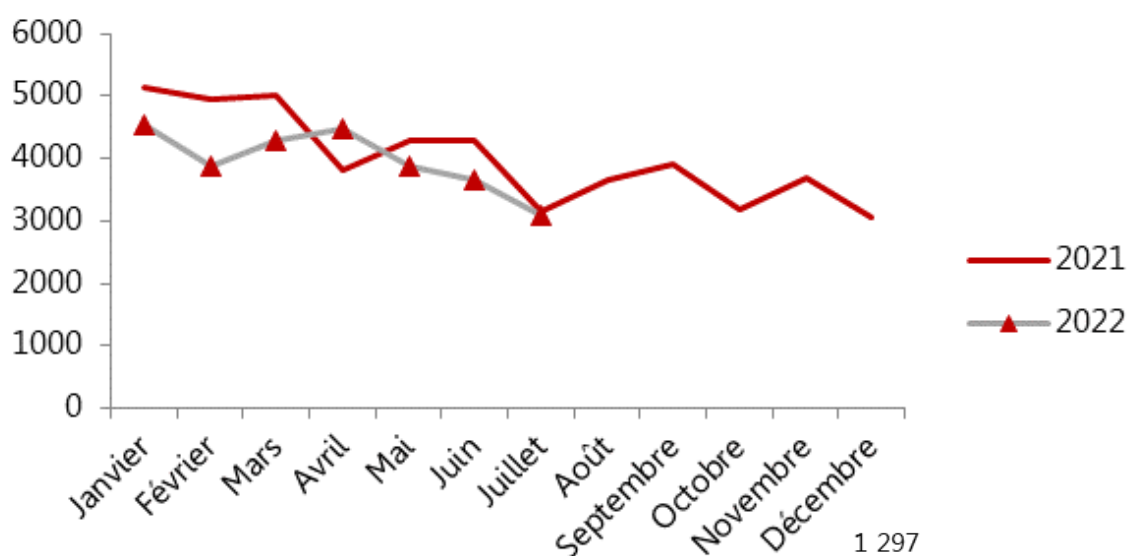


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Pour rappel : la diminution du nombre d'actions depuis avril 2021 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores.

Total 3'091 actions



Prévention

❖ Bilan des actions menées sur le terrain lors du Montreux Jazz Festival par les policiers de l'Unité de prévention accompagnés de Répondants de proximité

- 18h30 de présence – 276 personnes ont été rencontrées et sensibilisées aux risques de vols ainsi qu'aux incivilités telles que les déchets sauvages et l'abus d'alcool : stand de prévention avec le poste de police mobile sur les quais à la hauteur du parc Jean-Villard-Gilles, patrouilles pédestres et cyclistes, sensibilisation de groupes prenant place dans le parc précité. Très bon accueil et échanges positifs avec le public.
- Contrôles de la vente d'alcool et de cigarettes aux mineurs, le vendredi 8 juillet :
 - Passage dans l'enceinte du MJF et dans les shops du centre-ville ayant un débit de boissons alcoolisées.
 - Contacts avec les tenancières et tenanciers de stands et les gérantes et gérants des shops : bon accueil, aucune infraction constatée.
 - Affichage des restrictions de vente d'alcool aux mineurs visibles dans les commerces.
 - Le personnel rencontré était dûment informé/formé quant aux bases légales et modus pour les contrôles des pièces d'identités.
 - Forte affluence de festivaliers dans le secteur MJF et dans les rues périphériques.

Objets distribués :

- 200 bandeaux réfléchissants
- 68 porte-clés réfléchissants
- 68 « Cardguard » (fourres de protection de cartes de crédit)
- 28 pochettes de protection pour téléphones portables
- 29 disques de stationnement « Be my angel » - www.bemyangel.ch/fr/

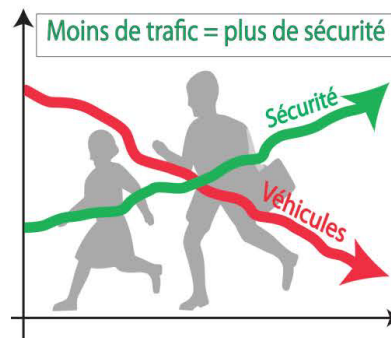


❖ Rentrée scolaire

Chers parents, la rentrée scolaire s'approche ! Le personnel policier et les assistant-e-s de sécurité publique vont multiplier leurs présences aux abords des écoles et chemins y conduisant pour sensibiliser les enfants et les parents aux bons comportements à adopter. Nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-après.

Chers parents,

Les dangers auxquels sont exposés les enfants aux abords des écoles, ainsi que sur les chemins qui y conduisent, sont un souci qui nous concerne toutes et tous. Afin d'augmenter le niveau de sécurité, commençons par diminuer le trafic, qui est principalement induit, aux heures d'entrée et de sortie des classes, par ... les « parents-taxi » qui amènent ou viennent rechercher les enfants.



Si ceux-ci doivent impérativement être véhiculés par un transport privé, le co-voiturage est souhaité.

Le cas échéant, prévoir des sièges adaptés.

Il est vivement conseillé de venir chercher les enfants **APRES** l'heure de sortie, afin que ce soit eux qui attendent et non les parents.

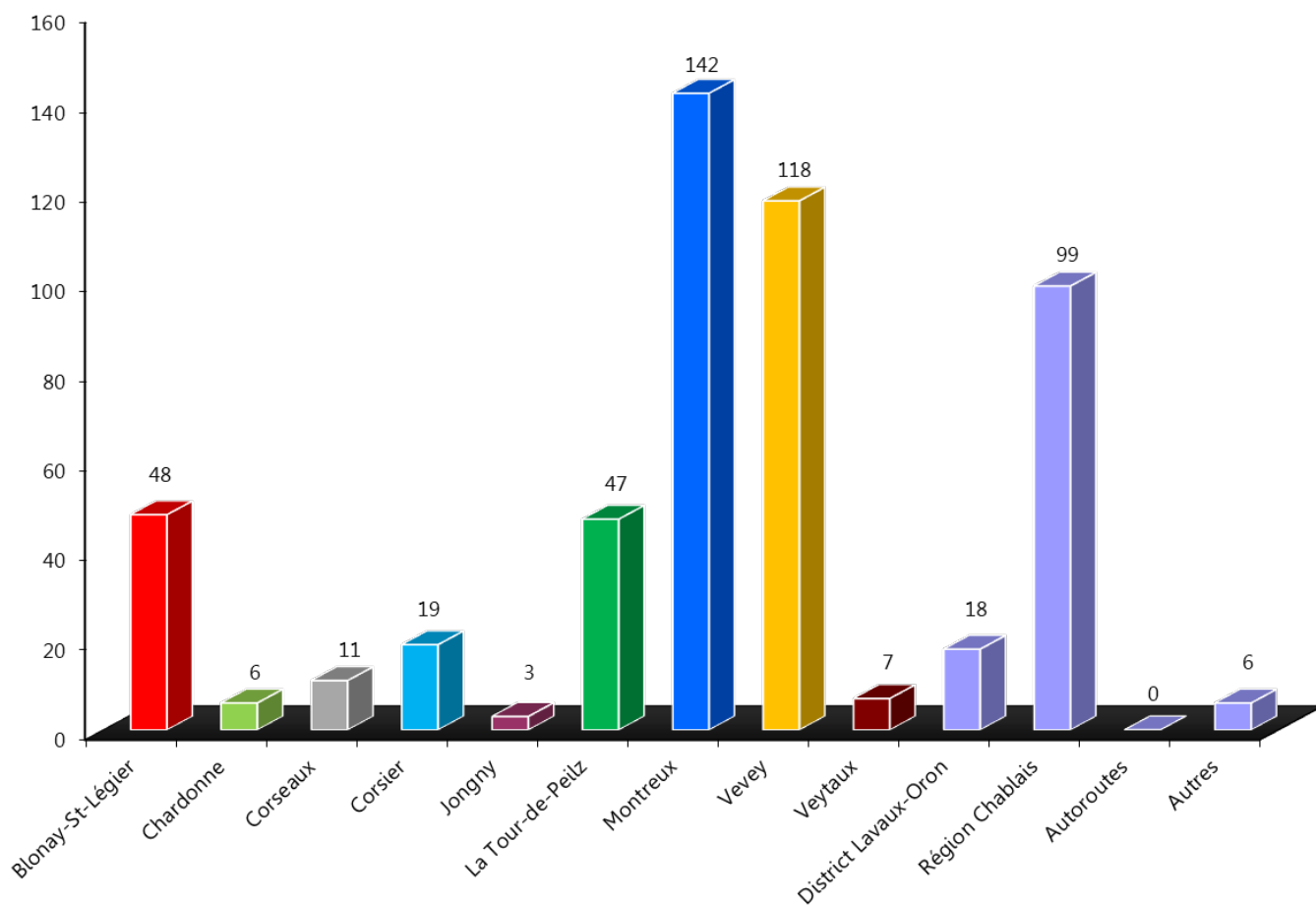
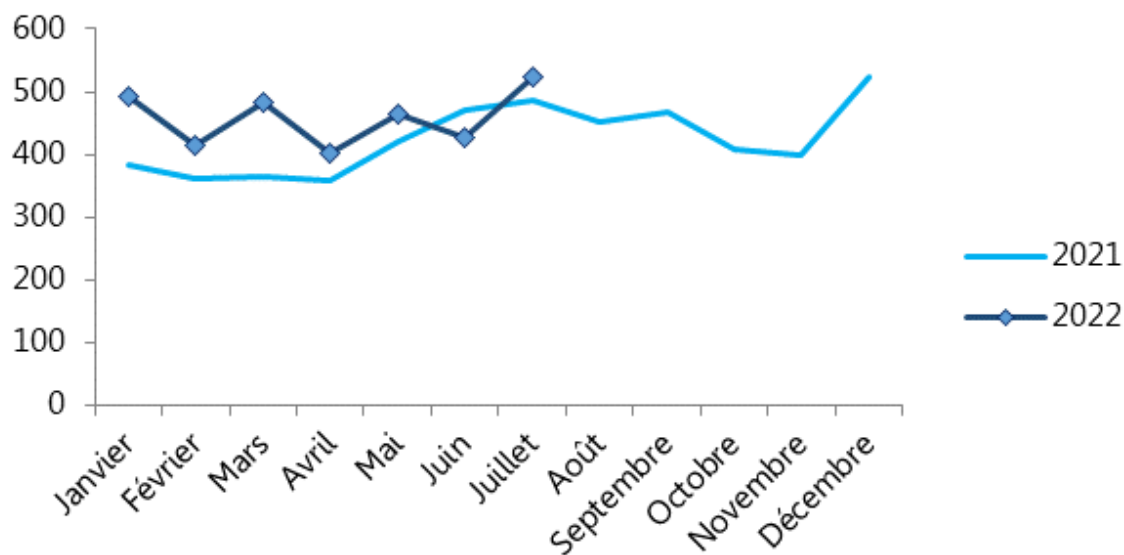
De plus, les arrêts ne devraient durer **qu'une quinzaine de SECONDES**, soit le temps nécessaire à l'enfant pour monter ou descendre du véhicule.

Chacune et chacun est invité à mettre en pratique les conseils ci-dessus, afin de limiter les risques et de garantir un trafic fluide à proximité des écoles.

Police Riviera fait preuve quotidiennement de vigilance sur les trajets scolaires et vous remercie d'ores et déjà de votre appui.



Total des interventions 524



Baisse de l'état général	44
Brûlures	2
Cas psychiatriques	41
Douleurs abdominales / lombaires	38
Grossesses	4
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	27
Problèmes cardiaques	41
Problèmes respiratoires	32
Traumatismes divers	89
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	59
Autres	147



JUILLET 2022

1217 jours de service, dont 548 en intervention en faveur de la collectivité et 28 en engagement d'urgence, ainsi que 24 jours de formation ont été effectués par des miliciens et professionnel-le-s au mois de juillet 2022.

COURS ET EXERCICE

Le cours de répétition de la Compagnie 1 de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) a eu lieu du 4 juillet au 10 juillet 2022. Lors de ce premier cours organisé sous ce format dans la région, plus d'une centaine de miliciens des domaines Appui, Assistance, Aide à la Conduite et Logistique ont reçu des instructions générales et spécifiques, exercé et entraîné l'utilisation du matériel et les manœuvres propres à leurs missions et fonctions. Le cours s'est déroulé sur l'ensemble du district Riviera-Pays-d'Enhaut avec des exercices à large échelle à Château-d'Oex, au Mont-Pèlerin ainsi que sur la piste d'exercice du Centre de compétences de la Protection civile vaudoise à Gollion. Trois cours similaires auront lieu en septembre pour la compagnie 2, octobre pour la compagnie 3 et fin octobre pour la compagnie 6.



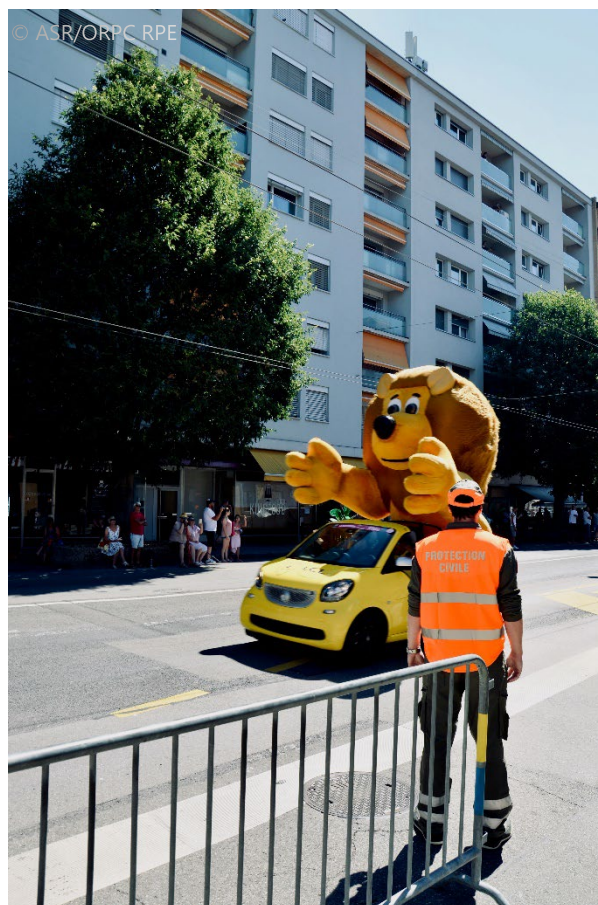
MONTREUX JAZZ FESTIVAL

Du 1^{er} au 16 juillet 2022, un détachement de l'ORPC RPE a tenu quotidiennement le dispositif accessibilité du Montreux Jazz Festival.

La Protection civile a reçu pour mission de garantir le socle sécuritaire de base, d'orienter et de dévier le flux de circulation durant le festival. L'engagement s'est déroulé de manière fluide, à satisfaction des organisateurs et de l'Association Sécurité Riviera.



TOUR DE FRANCE



A l'occasion de la 9^{ème} étape du Tour de France, les astreints de notre ORPC sont intervenus le dimanche 10 juillet 2022 afin de garantir la sanctuarisation du parcours de course en vue du passage de la caravane publicitaire et du peloton. Cet engagement a été réalisé en subsidiarité de la Police cantonale vaudoise. L'ORPC RPE s'est vue attribuer les secteurs 11,12 et 13. L'ORPC RPE a fourni le personnel pour les deux premiers secteurs tandis que l'ORPC Lavaux-Oron est venu en renfort pour le troisième secteur. La Protection civile vaudoise a été mobilisée durant tout le week-end du 8 au 10 juillet 2022, ainsi que la semaine précédente, pour assurer cette mission. Cette intervention en faveur de la collectivité (IFC) d'envergure nationale a demandé un important travail de préparation et planification et près de 300 personnes, professionnel-les et miliciens de l'ORPC RPE ont été engagés à cette occasion. Il s'agissait de l'une des plus importantes IFC réalisée par l'organisation régionale depuis la Fête des Vignerons 2019 à Vevey.

ENGAGEMENT EN SITUATION D'URGENCE-CANICULE

Suite au déclenchement du plan canicule par le médecin cantonal vaudois, des astreints ont été engagés du 19 au 25 juillet 2022 afin de soutenir deux communes du district dans la mise en application des mesures d'urgence.

FORMATION

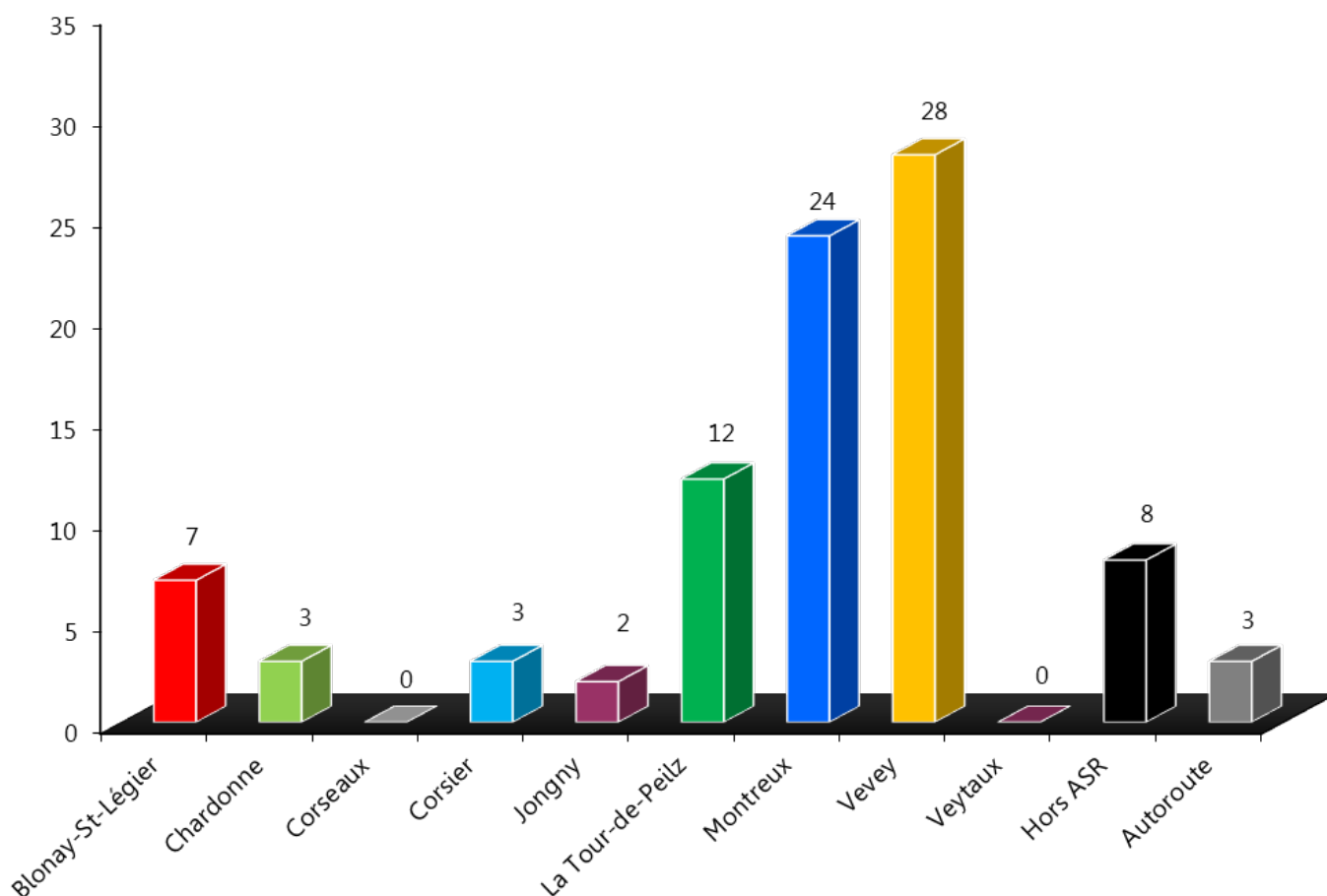
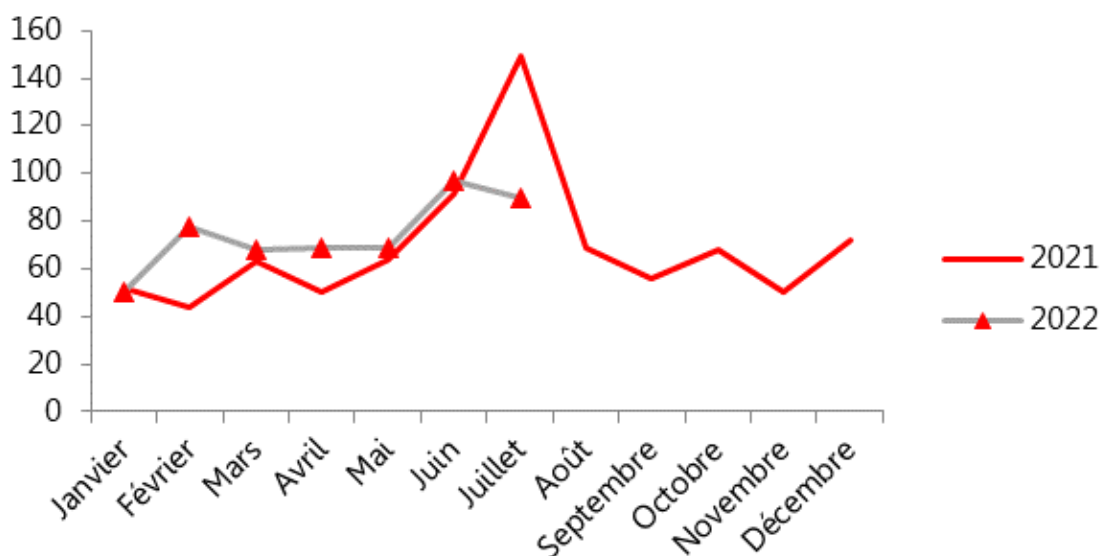
Durant le mois de juillet 2022, un chef de section Appui et un chef de section Aide à la conduite ont effectué leur paiement de galons au Centre de Compétences de la Protection civile vaudoise à Gollion.

ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

Les activités permanentes de l'ORPC RPE et les opérations sont conduites depuis le l'Office régional de Protection civile à Montreux.

Total des interventions 90

2021-Pour rappel : l'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet 2021 est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.



Les pompiers prêts à intervenir durant le Tour de France

Le dimanche 10 juillet, la neuvième étape du Tour de France 2022 a traversé huit communes de la Riviera. Cette manifestation a généré une fermeture complète de certains axes de circulation. En conséquence, afin de garantir la sécurité de la population, les équipes de permanence du SDIS Riviera étaient en caserne sur nos quatre sites la durée du passage du Tour.



Un patient évacué par les airs à La Tour-de-Peilz

Le jeudi 14 juillet vers 10h10, une équipe d'ambulanciers prend en charge un patient à son domicile, au quatrième étage d'un immeuble d'habitation. Face à la difficulté que représente son évacuation, il est fait appel à une équipe de pompiers du SDIS Riviera, qui se rendent sur place avec un camion-échelle. Ils prennent en charge le patient et l'évacuent par une fenêtre, avant son transport dans un établissement de soins.

Une voiture en équilibre précaire aux Monts-de-Corsier

Le mercredi 27 juillet vers 10h45, un automobiliste perd la maîtrise de son véhicule sur un chemin des Monts-de-Corsier et la voiture s'immobilise en équilibre sur le bord du chemin. Alors qu'un équipage d'Ambulance Riviera contrôle l'état de santé de l'automobiliste, trois patrouilles de Police Riviera et plusieurs pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour sécuriser les lieux. Les sapeurs, à l'aide de matériel spécifique, parviennent à assurer le véhicule accidenté contre tout mouvement fortuit. Un dépanneur privé participe aux opérations pour évacuer le véhicule.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

08.07.2022 - 0040 : conduite sous l'influence de l'alcool et de drogue, possession de drogue et accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste en état d'ivresse et sous l'influence de la drogue heurte un trottoir alors qu'elle circule en direction de l'entrée de l'autoroute à Montreux. Elle s'engage tout de même sur l'autoroute et, constatant que sa voiture présente des problèmes techniques, elle décide de sortir à Vevey. Elle est ensuite interceptée sur la route du Montéliza par une patrouille de police. Les deux pneus du côté droit de sa voiture sont déchiquetés. Lors des contrôles, des produits stupéfiants sont découverts dans ses effets personnels. L'intéressée est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé.

10.07.2022 - 0125 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores en provenance de la buvette du stand de tir. Sur place, les policiers constatent la présence d'une trentaine de personnes. L'organisateur n'est par ailleurs au bénéfice d'aucune autorisation de manifestation. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

26.07.2022 - 1615 : pollution d'hydrocarbure

Une tierce personne nous signale la présence de traces d'hydrocarbure sur une distance de 3 km sur la route des Pléiades. Le tracteur à l'origine de la pollution est retrouvé par une patrouille de Police Riviera, stationné dans un champ jouxtant le chemin de la Baillaz. Son propriétaire et le conducteur sont contactés. Les pompiers traitent la pollution, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud. D'autres traces dues au même véhicule sont découvertes deux jours plus tard et nécessitent des opérations similaires. Au total, près d'une dizaine de pompiers participent aux opérations, mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et une remorque semoir de produit absorbant.

30.07.2022 - 0030 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Collège de Bahyse auprès d'un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à un niveau sonore excessif, en perturbant la quiétude du quartier. Il leur est demandé de cesser les nuisances et un avertissement leur est dispensé. Un peu plus tard dans la soirée, les policiers interviennent auprès du même groupe qui récidive au skate-park. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est cette fois-ci dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Chardonne

20.07.2022 - 1510 : une pollution dans le lac

Une pollution d'hydrocarbures d'une installation technique est constatée dans le port de la Pichette. Mobilisés avec quatre véhicules, dont un camion de Défense Contre les Hydrocarbures (DCH), sept pompiers du SDIS Riviera s'occupent du sinistre en collaboration avec la Direction générale de l'environnement et traitent la pollution avec un produit miscible à l'eau.

Corseaux

Un cycliste circule en état d'ivresse sur le sentier de Beau-Site, lorsqu'il perd la maîtrise de son cycle et chute. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminé à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé.

Corsier

08.07.2022 – 1445 : accident de la circulation avec blessé

Un enfant de 11 ans circule sur le sentier du Mont à vélo lorsqu'il perd la maîtrise de son cycle pour une raison indéterminée et chute. Légèrement blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Son père est avisé des faits et se rend sur place. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Les Monts-de-Corsier, 27.07.2022 - 1045 : accident de la circulation avec blessé

Le conducteur d'une voiture perd la maîtrise de son véhicule sur la route de Châtel-St-Denis et la voiture s'immobilise en équilibre sur le bord de la route. Alors qu'un équipage d'Ambulance Riviera contrôle l'état de santé de l'automobiliste, trois patrouilles de Police Riviera et une douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour sécuriser les lieux. Les sapeurs, à l'aide de matériel spécifique, parviennent à assurer le véhicule accidenté contre tout mouvement fortuit. Ils se rendent sur place avec cinq véhicules, dont deux tonnes-pompes et un camion de secours routier. Un dépanneur privé participe aux opérations pour évacuer le véhicule. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Les Monts-de-Corsier, 29.07.2022 – 1535 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis, lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture, qui sort de la route et percute un arbre avant de s'immobiliser. Deux équipages ambulanciers de Vaulruz, la Gendarmerie fribourgeoise de passage sur les lieux, les pompiers de Châtel-St-Denis, une entreprise de dépannage et Police Riviera interviennent. Initialement bloquées dans l'habitacle, la conductrice et sa fille, blessées, sont conduites au CHUV. Un rapport d'accident est dressé.

La Tour-de-Peilz

14.07.2022 – 1010 : un patient évacué par les airs

Une équipe d'ambulanciers prend en charge un patient à son domicile, au quatrième étage d'un immeuble locatif. Face à la difficulté que représente son évacuation, il est fait appel à une équipe de pompiers du SDIS Riviera, qui se rend sur place avec un camion-échelle. Les pompiers prennent en charge le patient et l'évacuent par une fenêtre, avant son transport dans un établissement de soins par Ambulance Riviera.

16.07.2022 – 0450 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur le chemin des Buleses et n'aperçoit pas un homme ivre couché sur le dos au centre de la chaussée. Elle lui roule sur le bras et la cheville, avant d'être interpellée par ses cris. Elle s'arrête immédiatement et lui porte secours. Dans un premier temps, elle le prend en charge pour le conduire à l'hôpital. Ensuite, au vu de son état, elle s'arrête et appelle les secours. L'intéressé est transporté à l'Hôpital Riviera Chablais par un équipage d'Ambulance Riviera. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

22.07.2022 – 0005 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise au bord du lac auprès d'un groupe de personnes importunant le voisinage par leurs éclats de voix et la diffusion de musique à un volume excessif. Sur place, la patrouille de Police Riviera fait cesser les nuisances et dénonce la propriétaire du dispositif acoustique aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

24.07.2022 – 0015 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste en état d'ivresse circule sans casque sur la route de Chailly lorsqu'elle perd la maîtrise de son cycle et chute. Blessée à la tête, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminée à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

27.07.2022 – 2000 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre, un policier interpelle une jeune femme alors qu'elle pêche sur la digue du port de plaisance de Vevey-La Tour-de-Peilz, en faisant usage d'un appât vivant accroché sur un hameçon de manière incorrecte. L'intéressée est dénoncée à l'autorité compétente.

28.07.2022 – 2045 : accident de la circulation avec blessée

Deux jeunes filles circulant sur une trottinette électrique chutent au chemin des Mousquetaires. L'une des deux se blesse. Elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Pollution sonore

En date du 13 juillet à 03h30, les policiers interceptent un automobiliste qui circule sur la route de Saint-Maurice en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi une pollution sonore perturbant la quiétude des lieux. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En date du 31 juillet à 22h35, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue à une vitesse inadaptée aux circonstances sont interceptés par un policier motocycliste et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Montreux

02.07.2022 – 0200 : altercation

Une présence policière est requise devant une discothèque de la Grand-Rue suite à une altercation survenue à proximité de l'établissement. Deux personnes ont été légèrement blessées. La vitrine d'un négoce à proximité a été brisée. Sa propriétaire est contactée et déposera une plainte pénale. Un rapport d'intervention est dressé par Police Riviera.

06.07.2022 et 09.07.2022 - 1900 : deux petits départs de feux

Des équipes du SDIS Riviera sont alarmées pour des petits départs de feu au centre-ville. Le 6 juillet, un palmier a commencé à prendre feu au bord du lac. Le 9 juillet, c'est dans une poubelle située à un arrêt de bus qu'un début de feu se produit. Dans les deux cas, les pompiers ont privilégié un véhicule d'intervention de taille réduite de type 4x4, avec un module de 500 litres d'eau, en lieu et place d'un camion classique. Chaque intervention s'est déroulée en collaboration avec les autres services de secours, dont des patrouilles de police. Ces sinistres n'ont pas fait de victimes.

07.07.2022 – 0535 : fermeture tardive d'un établissement public

En cours de patrouille pédestre dans le secteur de la gare, les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec une dizaine de clients qui consomment des boissons. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

14.07.2022 – 1700 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la route des Narcisses. Peu avant le passage à niveau, il ne remarque pas la barrière baissée et la percute. Il chute lourdement sur la chaussée. Blessé à l'avant-bras, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé.

17.07.2022 – 0140 : un acte de vandalisme provoque un large dispositif de secours

Une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera est alarmée pour un début d'incendie dans un parking du centre-ville. En collaboration avec des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, les pompiers découvrent qu'un acte de vandalisme est à l'origine de cette mobilisation. L'utilisation inappropriée d'un extincteur à poudre a endommagé plusieurs véhicules. Au total, cette intervention a nécessité la venue sur site de six véhicules, dont un tonne-pompe et un camion-échelle.

Montreux Jazz Festival

15.07.2022 – 0120 : chiens en détresse dans une voiture

Une tierce personne avise les services de police après avoir aperçu un chien en détresse dans une voiture immatriculée à l'étranger et stationnée dans un parking souterrain. Sur place, une patrouille de police constate qu'un canidé se trouve en effet dans l'habitacle, toutes vitres fermées, dans un état de déshydratation avancé. N'arrivant pas à contacter le propriétaire du véhicule, les policiers brisent une vitre et portent secours à la chienne. Lors des opérations, les policiers découvrent le corps sans vie d'une autre chienne gisant dans le coffre. Finalement localisé, le couple de propriétaires déclare avoir laissé

les chiennes en les pensant à l'abri de la chaleur, pour éviter de les prendre dans la foule du Montreux Jazz Festival. Le canidé survivant est placé dans un refuge. Dénonciation à l'autorité compétente.

17.07.2022 – 0715 : troubles à l'ordre public

Une femme ivre et sous l'emprise de produits stupéfiants se déshabille et importune les passants sur les quais. Elle est maîtrisée par les policiers et conduite au poste de police, puis placée en cellule, afin d'éviter toute récidive. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

18.07.2022 – 0455 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste en état d'ivresse circule sur son vélo électrique lorsqu'elle chute à l'intersection entre le quai de la Rouvenaz et la rue du Théâtre. Blessée au menton, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui l'achemine à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

18.07.2022 – 1815 : troubles à l'ordre public

Un homme joue de la guitare sur la Place du Marché sans autorisation. Il est interpellé par un assistant de sécurité publique qui, au vu de son comportement oppositionnel, fait appel à un policier. L'intéressé continuant à se montrer insultant, il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

24.07.2022 – 0932 : une inondation sur plusieurs étages

Dix pompiers sont alarmés pour une inondation touchant plusieurs étages d'un même immeuble du centre-ville. Sur place, ils constatent que l'eau commence à s'écouler depuis un mur de la cuisine d'un établissement public au quatrième étage, puis atteint le premier étage par une gaine technique, ainsi que le rez-de-chaussée, où se trouvent un autre établissement public, les caves de l'immeuble et une cage d'ascenseur. La mission des pompiers dure plus de quatre heures pour traiter l'ensemble de l'inondation et remettre en état les locaux touchés.

29.07.2022 – 1830 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté par un policier en patrouille cycliste, à l'avenue du Casino, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire et en adoptant une conduite dangereuse. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

Pollution sonore

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés entre le jeudi 30 juin et le dimanche 3 juillet aux avenues de Nestlé, du Casino et des Alpes ainsi qu'à la rue Gambetta à Clarens. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Cinq automobilistes à la conduite sportive sont interceptés entre le mardi 5 et le dimanche 10 juillet à la Grand-Rue et à l'avenue Claude Nobs, ainsi qu'à la rue Gambetta à Clarens. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Six automobilistes à la conduite sportive sont interceptés entre le vendredi 15 et le dimanche 17 juillet à la rue du Théâtre, à l'avenue Claude Nobs ainsi qu'à la Grand-Rue. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. A bord d'un des véhicules, se trouvent par ailleurs deux adultes non équipés d'une ceinture de sécurité et deux enfants sans siège rehausseur. Un motocycliste est également intercepté à la rue du Théâtre pour avoir occasionné des nuisances sonores inutiles. Son engin est équipé d'un pot d'échappement non homologué et ne dispose d'aucun phare arrière. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 18 juillet à 18h40, un automobiliste qui effectue une accélération bruyante sur une centaine de mètres à l'avenue des Alpes est intercepté par un policier motocycliste et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 27 juillet à 22h45, en cours de patrouille sur la rue du Quai, les policiers interceptent un automobiliste à la conduite sportive et le dénoncent pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

01.07.2022 – 0655 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise à la gare auprès d'un homme ivre qui importune les passants. Au vu de son état d'agitation et afin d'éviter toute récidive, l'intéressé est maîtrisé et conduit au poste de police. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

02.07.2022 – 1850 : pêche sans permis

Un homme est dénoncé à l'autorité compétente pour avoir pêché sur le débarcadère de Vevey-Plan sans être au bénéfice d'un permis de pêche.

12.07.2022 – 1245 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste qui s'engage dans le giratoire de Bergère n'aperçoit pas une motocycliste arrivant sur sa gauche et la percute. La pilote chute lourdement au sol. Un témoin appelle les secours. L'intéressée est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à

15.07.2022 – 1745 : personne perturbée

Les policiers sont appelés à intervenir au Jardin Doret auprès d'une femme ivre qui importune les passants. Au vu de son comportement oppositionnel, l'intéressée est acheminée au poste de police, puis placée en cellule pour éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

16.07.2022 – 0600 : troubles à l'ordre public

Notre présence est requise au giratoire d'Entre-deux-Villes pour un homme inconscient étendu sur un banc à l'arrêt de bus. Fortement alcoolisé et démuné de pièce d'identité, l'intéressé est pris en charge par la patrouille. Il se montre d'emblée agressif et insultant. Dès lors, il est conduit au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Nuisances sonores – fermetures tardives d'établissements publics

Les 15 et 16 juillet à 01h15 et à 02h05, une présence policière est requise à l'avenue Paul-Ceresole et sur la Grande Place dans des établissements publics qui sont encore ouverts, après l'heure de fermeture autorisée. De la musique est diffusée à un niveau sonore élevé et des personnes sont présentes et consomment des boissons. Les gérants sont priés de fermer leurs établissements et sont dénoncés à l'autorité compétente.

19.07.2022 – 0300 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Jardin du Rivage auprès de quatre personnes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Elles sont priées de cesser les nuisances et la propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

19.07.2022 – 0640 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur le chemin du Petit-Clos lorsqu'il perd la maîtrise de son cycle et chute lourdement. Il est secouru dans un premier temps par des témoins qui avisent les services de secours. Il est ensuite pris en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminé à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

31.07.2022 -1650 : un enfant de deux ans enfermé dans une salle de bain

Les parents d'un enfant qui s'est enfermé dans la salle de bain de leur appartement font appel aux pompiers pour le libérer. Les six sapeurs mobilisés pour ce sauvetage parviennent à écarter le bas de la porte, afin que l'enfant puisse leur passer la clé de la salle de bain et être libéré immédiatement.

Pollution sonore

Le 1^{er} juillet à 21h10, en cours de patrouille pédestre sur l'avenue du Général-Guisan, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente un automobiliste faisant vrombir le moteur de sa voiture à plusieurs reprises, occasionnant une forte pollution sonore.

Le 13 juillet à 03h35, en cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste qui circule sur la rue du Clos à une vitesse inadaptée en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi une pollution sonore. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 26 juillet à 20h10, un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur l'avenue Général-Guisan est intercepté par une patrouille. Diverses infractions sont constatées, dont la non-conformité du pot d'échappement, des jantes, un irrespect de prescriptions techniques ainsi que le non-port de la ceinture de sécurité. L'intéressé est dénoncé aux autorités compétentes.

Trottinettes électriques

Dans la semaine du 11 au 17 juillet, deux jeunes de 12 ans circulent sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis sur le Quai de la Veveyse. Un autre adolescent de 14 ans est également intercepté au même endroit sans être au bénéfice du permis de conduire de la catégorie M (cyclomoteur). Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

Autres – Hors Riviera



46 jours de service – Cours de répétition

Le jeudi 30 juin et le vendredi 1^{er} juillet, les cadres de la compagnie 1 ont préparé le cours de répétition annuel qui se déroule la semaine suivante.

52 jours de service – Montreux Jazz - IFC (interventions en faveur de la collectivité)

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet, des astreints de la protection civile ont participé à la gestion de la circulation dans le cadre d'une IFC au profit du Montreux Jazz Festival.

Semaine du 4 au 10 juillet

112 jours de service : intervention en faveur de la collectivité (IFC) pour le Montreux Jazz Festival

Des astreints de la protection civile sont engagés pour la gestion de la circulation et l'accès aux parkings en ouvrage. Un aide à la conduite (AIC) est engagé au centre d'engagement et de coordination.

296 jours de service : intervention en faveur de la collectivité (IFC) pour le Tour de France

Dans le cadre du passage du Tour de France dans notre région, le dimanche 10 juillet, deux compagnies ont été engagées en subsidiarité de la Gendarmerie et des Polices régionales pour la sécurisation du parcours.

596 jours de service : cours de répétition

Après plusieurs années sans possibilité de faire des cours de répétition en raison de la pandémie, le cours de répétition de la compagnie 1 a eu lieu du 4 au 10 juillet. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine.

Semaine du 11 au 17 juillet

85 jours de service : intervention en faveur de la collectivité (IFC) pour le Montreux Jazz Festival

Toute la semaine, des astreints de la protection civile ont été engagés pour la gestion de la circulation et l'accès aux parkings en ouvrage, tandis qu'un aide à la conduite (AIC) était engagé au centre d'engagement et de coordination.

3 jours de service : intervention en faveur de la collectivité (IFC) pour le Tour de France

Lundi 11 juillet, trois fourriers ont finalisé les tâches administratives en lien avec l'engagement de quelque 200 astreints pour le Tour de France.

La Protection civile a engagé du personnel dès le mardi 19 juillet 2022, suite au déclenchement du plan canicule par le Médecin cantonal vaudois.

Le lundi 25 juillet, la Protection civile a terminé son deuxième engagement débuté le 19 juillet 2022, suite au déclenchement du plan canicule par le Médecin cantonal vaudois.



15.07.2022 - 1405 : les pompiers du SDIS Riviera en renfort pour un incendie à Chexbres

Un incendie qui se déclare dans une villa nécessite un important dispositif de secours, pour lequel une équipe d'une dizaine de pompiers du SDIS Riviera est mobilisée en renfort au SDIS Coeur de Lavaux. Les pompiers de la Riviera se rendent sur place avec un camion-échelle de 30 mètres et aussi comme renfort de porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR). Parmi les partenaires engagés, se trouvent également des pompiers professionnels du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL), l'ECA, le Soutien sanitaire opérationnel et les forces de police.